



## MAIRIE DE TREGUNC

### PERSONNEL COMMUNAL MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 28  
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine – SELLIN Yannick – Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DEROVOUT Dominique - FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita - DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – Jean-Paul NVEZ - SALAUN Fanny – GUYON Yoann – HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe – JAFFREZIC Marcelle.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :  
- Stéphanie ALITURKI à Brigitte BANDZWOLEK

Date de convocation : 11 décembre 2018  
Bruno BORDENAVE est nommé secrétaire de séance

Monsieur Le Maire indique qu'une mise à jour du tableau des emplois a été effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 suite à l'avis favorable du comité technique du 14 novembre 2017, pour prendre en compte notamment le transfert de la compétence lecture publique à Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA).

Il est nécessaire de procéder à une nouvelle mise à jour du tableau des emplois pour prendre en compte les modifications suivantes :

- Diminution du temps de travail d'un·e agent·e d'accueil d'1 ETP à 0.8 ETP (suppression d'un poste à temps complet suivie d'une création d'un poste 0.8 ETP)
- Suppression de l'emploi de responsable financier·ère suite à l'adhésion au service commun des finances (suppression d'un poste à temps complet vacant)
- Suppression de l'emploi de chef·fe d'équipe garage et agent·e de maintenance de la voirie (suppression d'un poste à temps complet vacant)
- Recalibrage de l'emploi de responsable du service périscolaire, de la vie associative et des sports (suppression d'un poste calibré C-B suivie d'une création d'un poste calibré en catégorie B uniquement)
- Recalibrage de l'emploi de Directeur·trice des services techniques (Suppression d'un poste avec grade mini de technicien suivie de la création d'un poste grade mini technicien principal 1<sup>ère</sup> classe).

2018.12.20 14:5

Envoyé en préfecture le 24/12/2018  
Reçu en préfecture le 24/12/2018  
Affiché le **24 DEC. 2018**  
ID : 029-212902936-20181218-DE181220-DE

Le projet de tableau des emplois au 18 décembre 2018 est joint en en annexe à la présente délibération.

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;**

**Considérant l'avis du comité technique le 15 octobre 2018 et le 5 novembre 2018 par 5 voix pour (représentants des élus) et 5 voix contre (représentants du personnel) ;**

**Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances, du développement économique et du personnel lors de sa réunion du 4 décembre 2018 ;**

**Ayant entendu le rapporteur ;**

**Après en avoir délibéré ;**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des emplois au 18 décembre 2018.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Trégunc, le 20 décembre 2018  
LE MAIRE  
Olivier BELLEC





